

# Conseil Consultatif pour l'Énergie et le Climat

## Commune de CHASTRE

Réunion du **29 Décembre 2021** C-R N° **15**

Rédacteur : P-Y Delens

Présents :

BOULANGER Etienne (**E.B.**) ; CHARLIER Alain (**A.Ch.**) ; DELENS Pierre-Yves (**PY.D.**) ; GUERLUS Michael (**M.G.**) ; PUTZ Daniel (**D.Pz.**) ; ROUXHET Paul (**P.R.**) ; VANSTEELANDT Bernard (**B.VS.**) ; VERJANS Benoît (**B.VE.**) ;

Excusés : Thibault Godfroid ; LELUBRE Nathalie ; HINCHCLIFFE Clive ; MICHELS Eric

### Légende

Dernier PV : en noir - Décision : en brun - Action : en vert

Point d'un PV précédent, discussion ou problème en cours : en bleu

Glossaire – Acronymes : liste sur [GoogleDrive](#)

Présentations, Powerpoint et autres **annexes au compte-rendu** :

dans le dossier 2021 - Comptes-Rendus séances CCEC sur [GoogleDrive](#) ; elles sont pointées aussi individuellement dans le texte

### Sommaire (20-10-2021)

0. Approbation du Compte-Rendu précédent – Décisions-Actions	2
0.1. Approbation du Compte-Rendu ( C-R ) précédent	2
0.2. Décisions - Actions en cours	2
1 Fonctionnement interne du CCEC	2
1.1 CoPrésidence - Courrier de Mary Collins	2
1.2 Liste membres	2
1.3 Mettre les C.R. de séances sur le website communal	2
1.4 Décisions-Actions [ ← dernière(s) séances ]	2
2 Points prioritaires ( et debriefings à ne pas retarder : visites Liège, Fleurus, Corenove )	2
2.1 Visite Gembloux - P.R. et D.P. présentent leur Powerpoint (11 slides)	2
2.2 Visite Liège-Energie et Thermographie Liège	2
2.3 CORENOVE (Dossier GoogleDrive)	3
2.4 Débat regroupé sur les apports de Liège et Gembloux, l'approche globale	3
2.5 Les 3 grands Projets énergétiques BioMéthane-SolPV-Eolien	4
A Recommandation ( séance 17-11-2021 - Adressée 22-11-2021 ) - Réponse du collègue	4
B Visite des installations CNG de Fleurus ( unité de production et ) borne plug-in ( 11-11-2021 )	4
C Un responsable / coordinateur pour le GaH « Grands Projets » : OUI-NON ? (@ de M.G., puis PY.D., puis D.P.)	4
D Réseau de Chaleur Castillon-Delhaize-Gare	4
3 Points à traiter brièvement pour cette séance - debriefings	5
3.1 PAEDC - Cohérence d'action globale du CCEC -Mise-à-jour du document PAEDC	5
3.2 Rénovation Aile Castillon pour le CPAS	6
3.3 Subsidés européens	6
3.4 Consommations sur le parc immobilier communal ( et Notre Maison )	6
3.5 Nouveaux projets immobiliers – y/c Castillon-CPAS	6
4 Points en attente , reportés	7
4.1 Unité de BioMéthanisation	7
4.2 Eolien - ASPIRAVI - préparation séance 19-01-2021	7
A. Infos via Th.H. (cfr Dossier Eolien sur GoogleDrive)	7
B. Info prise par PYD auprès d'un avocat spécialisé 'Conseil d'Etat'	7
C. Entretien TEL PYD - Mr Houdry (Aspiravi) ( 21-12-2021 )	7
D. Discussion succincte pour préparer la séance du 19-01-2021	7
4.3 Action'21-005 : Les 4 priorités issues de l'enquête-questionnaire	8
4.4 La Commission européenne veut rendre obligatoire la rénovation énergétique des Bâtiments	8
4.5 Fonctionnement du CCEC	8
4.6 Eclairage Nocturne - Nuit de l'Obscurité	8
4.7 La crise énergétique à venir – Précarité – CPAS	8
5 AOB - Propositions – Demandes de mise à l'Ordre-du-Jour d'une prochaine réunion	8
5.1 Articles pour le BVAC:	8
5.2 Suites à donner aux présentations et recommandations	8
6 Calendrier séances plénières début 2022:	9

---

## 0. Approbation du Compte-Rendu précédent – Décisions-Actions

### 0.1. Approbation du Compte-Rendu ( C-R ) précédent

C-R du 17-11-2021 approuvé ; une erreur de date dans le titre.

### 0.2. Décisions - Actions en cours

#### Décisions:

Aucune entrée de table des matières n'a été trouvée. -...-

#### Actions:

CCEC 29-12-2021	Action '21-016 : PYD transmettra à la D.G. + webmaster, via Th.G.	2
CCEC 20-10-2021	Action '21-013 : La coprésidence demandera au Collège de donner une réponse dans un délai de 2 mois ; cela pour l'ensemble de nos recommandations/demandes 17-11-2021	2
CCEC 29-12-2021	Action '21-17 M.G. rédige un projet de recommandation sur ce point 3.2 ; texte à valider par échanges de mails pour version prête à voter le 19-01-2022 ; et dans la foulée, étendre la portée de la recommandation à tous les projets communaux de construction/rénovation;	6
-...-		

---

## 1 Fonctionnement interne du CCEC

### 1.1 CoPrésidence - Courrier de Mary Collins

#### 1.2 Liste membres

Un courrier a été adressé à 5 membres :

- o Marc VANDIEPENBEECK démissionne
- o Fabrice BENONI reconfirme sa démission
- o Philippe KESSLER Philippe maintient son membership, uniquement pour se tenir au courant
- o Alain Charlier reste bien membre, le courrier lui avait été envoyé par erreur
- o Gaëtan MARCHISELLO n'a pas répondu"

### 1.3 Mettre les C.R. de séances sur le website communal

CCEC 29-12-2021 Action '21-016 : PYD transmettra à la D.G. + webmaster, via Th.G.

### 1.4 Décisions-Actions [ ← dernière(s) séances ]

CCEC 20-10-2021 Action '21-013 : La coprésidence demandera au Collège de donner une réponse dans un délai de 2 mois ; cela pour l'ensemble de nos recommandations/demandes 17-11-2021

---

## 2 Points prioritaires ( et debriefings à ne pas retarder : visites Liège, Fleurus, Corenove )

### 2.1 Visite Gembloux - P.R. et D.P. présentent leur Powerpoint (11 slides)

Le fichiers de [présentationest ici](#)

- Leur PAEDC a fait l'objet d'une consultation citoyenne
- Bureau d'étude = WattElse
- prêts à taux zéro
- P.Y.D. : slide 5 pas bien compris

### 2.2 Visite Liège-Energie et Thermographie Liège

[Présentation](#) par Etienne Boulanger et D.P. ( @ de D.P. 30/10 )

- E.B. Thermographie : il faut gradient de 15° ;

- A suggérer à InBW/Chastre : juxtaposer les cartes *Thermographie* et *zones de consommations plus fortes* en ELEC et GAZ (quartiers marqués par un âge récent/ancien) (!\ RGPD); ce processus permet d'assurer un meilleur diagnostic ?..?.

## 2.3 CORENOVE (Dossier GoogleDrive)

(Dossier général Corenove sur [GoogleDrive](#))

Présentations [PPTX](#) par E.B.

- le rôle du CCEC par rapport à Corenove sera traité lors d'une prochaine séance"
- Corenove aide à oser faire le pas ;
- Comparaison : Liège-Energie mobilise les ménages vers une action, *tandis que Corenove* organise l'action;
- les animateurs de Liège sont compétents
- Corenove favorise/encourage l'autofinancement
- PY.D. : Le 'Cahier des Charges' a été évoqué : lequel ? Celui pour la mission de services de Corenove, ou celui mis au point par Corenove pour les travaux (si existe : ?) ?
- E.B. espère avoir + d'info au début 2022 (Mr Laureys)
- Réunion info initiale Chastre : 120 'demandes' exprimées (dans la perspective des 3 ans); 68 pour 2022; sauf que : encombrement chez Corenove et chez les entrepreneurs en général
- Th.H: contrat Corenove 3 ans MAIS évaluation chaque année (tâche de Th.G.)
- Coût pour la Commune : ±17.000 € +/- / commune en 3 ans (?????)
- Pour le particulier, la prestation de Corenove est gratuite, mais caution remboursable de 80 €
- Alain Charlier :
  - a participé à la séance info, fort intéressante, la plupart des participants ont marqué leur intérêt à envisager des travaux avec Corenove;
  - Cependant, Corenove ne donne plus de nouvelles : ils sont surchargés ou dépassés.... ;
  - ... ce qui s'est vu sur FB; et Th.H. a relayé ces réactions FB à Corenove
  - Corenove aide à conscientiser les gens
  - Il faut voir ce que le CCEC peut faire pour aider : ?
- Débat sur le rôle du CCEC par rapport à Corenove et au Collège dans ce projet"

## 2.4 Débat regroupé sur les apports de Liège et Gembloux, l'approche globale

Présentation de [3 slides](#) de conclusion-Synthèse par D.P.

Le temps du débat : "tour de parole" :

- 22 communes sur les 27 du BW n'ont - pratique - rien fait : c'est sidérant ;
- faire participer les citoyens à l'élaboration/validation des actions: soit avec l'aide de bureaux d'études, soit via les agents communaux, ... ;
- Suite à visite Gembloux, la Coop. Nosse-Moulin semble un exemple fort intéressant: pourquoi ne pas faire à Chastre une Coopérative pour 1 ou 2 éoliennes?
- 1 éolienne == 1.000 ménages (**chiffre contesté à vérifier**) ;
- Nosse-Moulin (Coopérative Citoyenne Gblx) rétrocede des 'bénéfices' via des tantièmes à ses membres ;
- D.P. Slide 2 : Gembloux établit son plan PAEDC en économies de CO<sup>2</sup> PAR HABITANT (pas au global, comme nous); c'est plus motivant pour les ménages;
- Rép. de P.R. : ça importe assez peu, vu qu'on restera vraisemblablement en dessous de l'objectif ...
- Rép. de M.G. : peu importe car ce à quoi nous faisons face ce n'est plus la formulation de la Convention des Maires, mais ( Q.d.G.) la Directive CE (EU) : Zéro NRJ ou positif!
- Rép. de PYD - à vérifier: Gembloux applique probablement le critère Conv. des MAires, mais la Réglementation Wallonne (AGW...) , applique le critère 'par habitant'
- D.P. : insiste sur l'importance de la cohérence : un plan PAEDC cohérent :
  - notamment qui permette de 'régler le curseur' du burden-sharing entre les projets communaux et les efforts à supporter par les ménages (sinon sentiment d'injustice); à Liège et Gembloux, c'est ± 50/50 (info à vérifier/préciser);
  - les visites et participations à réunions extérieures sont un bon travail fructueux;
  - il préconise que nous prenions exemple sur Liège et Gembloux :
    - notamment en veillant à ce que Corenove se développe au mieux;
    - en accentuant (rapidement) la communication vers les ménages-citoyens: information, visites, dialogue en faisant - effectivement - des 'Grands Projets'
    - en équilibrant les efforts des particuliers versus de la commune - il se propose de participer à 'refaire le puzzle' (expression de Mary C.)
  - Réponse de B.VE. et PY.D : il est déjà prévu (sept. ou oct. 2021) que D.P. + PY.D. + Th.G. travaillent le document PAEDC version 2022 ; en particulier le versant 'actions'; une réunion avait été souhaitée : c'est sur la ToDoList + mail de D.P. 31-12-2021
- Prêts à taux zéro (Liège):
  - Th.H. : à Chastre ils sont possibles aussi, via la SWDL et les familles nombreuses (**info à compléter**)
  - DP : OK mais à Liège, c'est Liège-Energie qui agit indirect (mandat de la RW) (**info à compléter**)

- B.VE. fait référence à sa présentation Powerpoint Assistance Financière qui prévoyait ces dispositifs, et fait remarquer que le système du 'mandat' organisé à Liège (à plus grande échelle) n'est probablement pas transposable tel quel chez nous. Infos faisabilité à reprendre plus en détail

## **2.5 Les 3 grands Projets énergétiques BioMéthane-SolPV-Eolien**

### **A Recommandation ( séance 17-11-2021 - Adressée 22-11-2021 ) - Réponse du collège**

Voir les [PDFs](#) : Recommandation - Réponse du collège

Ce jour, seule la recommandation dans sa globalité (réponse Collège et suites à donner) est traitée.

- @ B.VE. 6-12-2021 ( réponse à @ PYD 6-12-2021 ) :
  - définir en premier ce que nous souhaitons faire en complément de ce qui a été fait.
  - Les 3 G.P. : nous rentrons dans la partie technique qui n'est plus de notre ressort
  - Biométhanisation : c'est la commune qui doit mandater un expert pour faire analyse implantation
 Réponse du Collège : « Je pense que l'on ne pouvait pas attendre beaucoup plus »
- Mails de D.P. : voir aussi supra: PAEDC - Cohérence d'action globale du CCEC - Mise-à-jour du document PAEDC
- Mails de P.R. 20-12-2021 :
  - Je pense que le CCCEC doit examiner la réponse du Collège et la suite à apporter.
- En ce qui concerne les éoliennes, je déduis que le Collège n'a pas débattu de l'opportunité de retirer le recours introduit par la Commune. J'en devine la raison, sur base des propos tenus par le bourgmestre en 2020, mais je voudrais que cette raison soit clairement exprimée. Je n'ai pas pu me replonger dans ce dossier mais je compte le faire pour la rencontre du 19 janvier avec ASPIRAVI."
- @ informel de J-M Thiry : avis de 2 jeunes ingénieurs sur notre recommandation (à traiter par M.G. pour séance février)

### **B Visite des installations CNG de Fleurus ( unité de production et ) borne plug-in) ( 11-11-2021 )**

Debriefing uniquement ( Agenda: nouvelle présentation par Mike en séance 02-2022 )

- QdG : possibilité de carburant vert (CNG, hydrogène); malheureusement Fiat et Audi sont en train de lâcher le morceau pour se concentrer sur le développement de l'électrique et rattraper les concurrents;
- P.R. : il semble que pour les 'nouveaux' carburants (CNG, ...), c'est surtout l'avantage fiscal qui fait l'attractivité : ça lillite les perspectives;
- M.G. : en Suisse, les constructeurs ont commencé les adaptations de véhicules existants pour le CNG (camions, surtout);
- M.G. : le CNG est en effet une technique intermédiaire (temporaire) sur le chemin de la mobilité verte;
- M.G. : pour 2028, tous les camions de Hyundai seront à l'hydrogène.
- P.R. : en conclusion de cette visite, il semble intéressant d'informer le grand public (chastros ...), de l'interpeller sur les choix à faire lors de l'investissement dans un nouveau véhicule;
- M.G. : en effet, mais la communication sera plus efficace si on attend l'ouverture (bientôt) de la station de CNG de Gembloux (? puis Corbais ...)

### **C Un responsable / coordinateur pour le GaH « Grands Projets » : OUI-NON ? (@ de M.G., puis PY.D., puis D.P.)**

Un responsable pour certains GaH : OUI-NON ? - Débat bref + décision. Le point est reporté (voir détail dans O ; d.Jour 29-12-2021)

- P.R. : Benoît est le porteur du document élaboré et donc le premier interlocuteur."

### **D Réseau de Chaleur Castillon-Delhaize-Gare**

- @ de P.R. 28-12-2021 : Il est essentiel de cerner au départ la portée de ce que peut faire le CCCEC
- @ de Mike 7-12-2021 : Budget Communal – Communautés dénergie
  - Pour éviter de perdre 1an, pouvez-vous mettre au budget 2022 10.000€ pour suivre cette démarche? Focus avenue du Castillon --> Delhaize --> place de la Gare ?
  - Il faut le prévoir à charge des promoteurs à partir de l'année prochaine [NDLR : ] 2023 ?"
- Réponse de Th.H. - @ 11-12-2021
 

Je préfère m'engager sur des choses sûres (un décret, un AGW ou une circulaire publiés) . Commencer à engager des budgets sur des supputations n'est pas je pense la meilleure politique (en tous cas pas la mienne). On attend depuis 2 ans les communautés d'énergie, qui paraît-il devait sortir de manière imminente...
- **Courte présentation par Mike :**

[shéma réseau Castillon-Gare](#) (chaufferie centrale en jaune; 2 boucles différentes , ... )  
( en lien avec la sortie de l'AGW sur les bâtiments publics )

  - Le projet d'AGW (confidentiel) pour les réseaux d'énergies thermique devrait sortir fin d'année 2021 :
  - Art. 112. Les pouvoirs publics locaux - étude d'opportunité : possibilités de constituer une communauté d'énergie renouvelable, réseau d'énergie thermique alimenté par unité(s) de cogénération, de l'énergie fatale ou des sources ER, dans chacun des cas suivants :
    - 1° construction ou la rénovation substantielle de bâtiments publics ou collectif

- 2° planification de nouveaux lotissements et parcs d'activités
- 3° projets de rénovation par quartiers ou rénovations de logements publics
- 4° lors des travaux de voiries (...)
- 5° avant extension éventuelle du réseau GAZ
- 6° conception des différents plans relatifs à énergie-décarbonation"

- PY.D. : Quelles sont les suites URGENTES à donner ?  
(brièvement; on poursuivra ultérieurement : subsidie pour études )
- M.G. : ce type de projets, c'est mon boulot de tous les jours, ça n'a rien de 'nouveau/inconnu' ;  
Ce projet est notamment une réaction au dossier urbanistique d'Eckelmans, dont le niveau PEB sera le strict minimum 'syndical', totalement hors des clous par rapport aux objectifs CE 2030-2050;  
l'AGW qui est en train de sortir prévoit l'obligation - dans le cadre des permis d'urbanisme - d'étudier la faisabilité de ressources renouvelables/alternatives de ce type;
- M.G. : dans le dossier Eckelmans tel quel aujourd'hui, la chaudière individuelle est un cadeau empoisonné aux investisseurs/occupants (augmentation des prix carburants ...)
- M.G. : le challenge est de réunir les intervenants autour d'une même table : Commune - Delhaize - Renault – Eckelmans ;  
Le centre de gravité est Eckelmans, c'est donc eux qu'il faut approcher au plus efficace.
- M.G. - Chaufferie centralisée: indépendamment des sources /productions de chaleur, dans certaines conditions, la centralisation permet d'espérer des efficacités énergétiques fort améliorées;  
elle permet aussi, dans l'avenir, de changer de vecteur énergétique, tout en intervenant à un seul endroit;
- M.G. : Mutualiser chaud+froid : Synergie avec Delhaize, qui consomme surtout du froid, et donc produit indirectement beaucoup de chaleur;  
la nécessité (selon E.B.) de remplacer les groupes chez Delhaize pour implémenter le projet n'est pas avérée (bypass ...);
- Delhaize pourrait être la 'chaudière' pour les logements Eckelmans, surtout pour l'ECS (Eau Chaude Sanitaire) et pour le chauffage aussi, avec un back-up au gaz (chaudière d'appoint); .../...
- E.B. : le chauffage urbain n'est pas la panacée: rendements réels, pertes de distribution, pertes, correspondance des T° des différents input-output ...?
- PY.D. : avec un 'chauffage urbain', l'utilisateur final est lié à un opérateur (oligopole) : mains liées , rapporpts de force défavorables. A étudier ....
- E.B. : le solaire PhotoVoltaïque me paraît beaucoup + réaliste;
- E.B. : il faut partir d'une chaleur 'récupérable' (... ? )
- E.B + PY. D. : il faut montrer 2 exemples pionniers (récents, opérationnels)
- P.R. : Il semble que Delhaize compte s'agrandir .... : à vérifier
- M.G. : les remarques d'E.B. sont pertinentes, mais il faut aussi prendre en considération les progrès faits dans ce type d'installations;
- M.G. : commençons par faire une recommandation à la Commune, même si ce n'est pas la Commune qui serait l'opérateur;
  - ensuite, nous prendrons notre bâton de pèlerin vers chacun des intervenants;
  - s'ils sont intéressés, ça vaut alors la peine de payer une étude (subsidée ... ? )
- Th. H. : quand les '*Communautés d'Energie*' prévues par la RW seront opérationnelles, ce sera possible d'implémenter un tel projet. <> CeTiming est-il compatible avec celui d'Eckelmans?
- Th.H. : Fleurus (au départ de laBioMéthanisation) chauffe une maison de repos: c'est un projet de 'réseau de chaleur' comparable .....
- B.VE. : Bâton de pèlerin vers les intervenants: impensable sans avoir un dossier convainquant et solide;  
➔ à préparer.

### **3 Points à traiter brièvement pour cette séance - debriefings**

#### **3.1 PAEDC - Cohérence d'action globale du CCEC -Mise-à-jour du document PAEDC**

- Les échanges mails de Novembre-Décembre listés ci-dessous sont ± traités dans le 'Débat Général' : point 2.4 supra - Th.G. est absent .... , mais une réunion de travail est à fixer entre lui et D.P. + PY.D.
- D.P. - RMQ sur le C.R. du 17-11-2021 : J'ai aussi insisté sur la nécessité et l'urgence d'actualiser le PAEDC original en charge d'un GaH
- Exigences que le dossier 'Grands Projets' fasse partie d'un tout bien cohérent avec nos autres recommandations (passées et à venir) , et donc soit présenté dans le cadre de la révision (complète) du PAEDC"
- DP @ 7-12-2021 :
- Avant de poursuivre l'étude des GP j'e souhaiterais que l'on écoute la présentation de Paul sur la visite à Gembloux ( @ de P.R. 6-12-2021 ) et d'Étienne sur ses deux visites à Corenove et à Liège Énergie.
- Ces visites nous ont éclairés sur une méthode de travail cohérente
- DP @@ 7-12-2021 et 21-12-2021 :
- une réunion et un débat pourraient avoir lieu fin janvier2022 sur la marche à suivre, après intégration des présentations sur Corenove-Thermographie-Gembloux- Fleurus-CNG et ASPIRAVI
- D.P. présente 3 slides en conclusion ( ce 29-12-2021 )

### 3.2 Rénovation Aile Castillon pour le CPAS

- @ de P.R. 28-12-2021 : Ici aussi, l'est essentiel de cerner au départ la portée de ce que peut faire le CCCEC
- cfr divers mails de M.G. : il est urgent d'intervenir vigoureusement
- @ de M.G. 24-10-2021, résumé:
  - Depuis le démarrage du CCCEC, nous avons été très rarement ( jamais ) impliqués pour les projets de rénovation énergétique des bâtiments communaux.
  - Dans quelques mois, le CPAS et la Commune vont lancer le projet de construction de la nouvelle aile de la ferme du Castillon
  - Il serait utile d'être informé du projet ( volet énergétique)
  - Il n'est pas pensable pour une telle 'nouvelle' construction communale de ne pas raisonner à 50 ans et plus.
  - Idéalement, il faudrait que le nouveau bâtiment soit à minima passif, voire à énergie positive pour compenser l'aile de l'administration, la bibliothèque, ...
  - Sans un minimum d'implication du CCCEC, nous risquons d'avoir un bâtiment très standard, basé uniquement sur des critères de coûts d'investissement au lieu du TCO.
  - Pour le projet de la nouvelle aile, mais également pour les projets de rénovation des autres bâtiments, il serait judicieux d'avoir régulièrement en séance l'échevin qui à la charge des travaux et des bâtiments : Compétence Travaux = Th. Champagne.
- PY.D. propose d'organiser une présentation de l'état de la question en séance du CCEC (Jan. ou Fév. au plus tard)
- B.VE. rappelle que nous ( et la CCATM ?) avons déjà évoqué de faire rajouter des contraintes énergétiques aux dossiers de permis d'urbanisme; mais surtout via le GCU ("tout le monde à la même enseigne");
- B.VE + E.B. + M.G. feront une réunion de travail sur ce point;
- et M.G. récupèrera des infos pertinentes/analogues de dossiers à Enghien et Tournai;
- Th.H. : l'avant-projet Castillon est établi par InBW, qui sera le Maître d'Ouvrage délégué;
- PY.D. : L'organigramme s'enrichit donc d'une couche (InBW) qui pourrait compliquer l'évolution du projet vers une solution valable: point à surveiller de près.

CCCEC 29-12-2021 Action '21-17 M.G. rédige un projet de recommandation sur ce point 3.2 ; texte à valider par échanges de mails pour version prête à voter le 19-01-2022 ; et dans la foulée, étendre la portée de la recommandation à tous les projets communaux de construction/rénovation;

### 3.3 Subsides européens

Recherche des possibilités effectuée Clive Hinchcliffe

[Proposition de PYD] : Demander à Clive de préparer un document diffusable (OK en Anglais ?)

### 3.4 Consommations sur le parc immobilier communal ( et Notre Maison )

Th.G. viens de clôturer la collecte de données sur un cycle annuel complet il peut compiler ces données pour en tirer les informations nécessaires

Et Notre Maison : a-t-il les données?

### 3.5 Nouveaux projets immobiliers – y/c Castillon-CPAS

- [NDR PY.D.] ce sujet fait partie du dossier **Actions à fort impact CO2**: même s'il ne cadrerait pas avec les Recommandations 'Grands PROJETS', il était déjà mis en évidence dans l'analyse préalable (M.G. et B.VE.).
- Comme déjà exposé précédemment (M.G.), ces projets (privés et publics) impactent fortement la transition énergétique de la commune, et l'avancement à espérer dans les objectifs du PAEDC;
- Le CCEC se voit donc dans la nécessité de s'intéresser aux matières Urbanistiques, normalement en collaboration avec les services et commissions concernées ( Urbanisme, CCATM, ... ), et dans le cadre des instruments d'aménagement existants et en instance de révision GCU, PSD, PCM, ...)
- Les dossiers de Permis en cours ( Eckelmans, Boichamps, CPAS.... ) ont à eux seuls ont un impact important, à l'échelle de la commune ; il nous faut dès lors agir rapidement sur ces dossiers
- "Point(s) d'entrée(s)" pour le CCEC dans cette problématique d'Aménagement du Territoire et surtout Urbanisme:
  - la CCATM et la CLDR sont déjà sur le sujet (révision des instruments planologiques);
  - la CCATM commence (enfin) à envisager une révision du GCU;
- B.VE. fait partie de la CCATM - :-)
- Voir la Formation "CLDR - Guide Communal d'Urbanisme" du 14-12-2021 :
  - Certains membres de la CLDR et de la CCATM, et des échevins ont participé à cette formation 'sur mesure' (en Zoom) donnée par des responsables de la DAL (Direction d'Aménagement Local du SPW );
  - cette séance a permis de faire un topo de synthèse sur les divers Plans /Shémas / Guides à mieux utiliser et surtout à réviser;
  - la DAL préconise de revoir aussi (et en premier) le SDC (jusqu'à présent, le Collège est réticent);
  - on parle aussi de révision du PCM (Mobilité)."
  - perspectives offertes par les instruments planologiques:
  - outre que les procédures sont longues et interconnectées, il semble que ni le GCU, ni le SDC n'ont comme objet la construction technique et architecturale des bâtiments;

- pour imposer des exigences au delà de la PEB (Régionale), il faut que la Commune s'impose à elle-même (de manière volontariste) des règles de conduites DANS le traitement des demandes de Permis d'Urbanisme;
- les charges d'Urbanisme peuvent faire partie de la solution ....
- Division d'habitations en plusieurs logements:
  - o les embûches sont nombreuses,
  - o et la Présidente de CCATM appuie la position du Collège/Echevin : réticence à diviser ( Pourquoi ...? ) "on veut rester une commune rurale ....
- Fichier Powerpoint de la formation : malheureusement indisponible : la DAL n'a pas pu le transmettre.

## **4 Points en attente , reportés**

### **4.1 Unité de BioMéthanisation**

Agenda: nouvelle présentation par Mike en séance 02-2022

Localisation du projet

@B.VE. : nous rentrons dans la partie technique qui n'est plus de notre ressort;

c'est sans doute la commune qui doit mandater un expert pour faire cette analyse

### **4.2 Eolien - ASPIRAVI - préparation séance 19-01-2021**

#### **A. Infos via Th.H. (cfr Dossier Eolien sur [GoogleDrive](#))**

Le dernier rapport de l'auditeur date déjà de mars 2021 ; le dernier mémoire de l'avocat de la Commune (25-6/2021):

« Nous avons reçu le rapport de l'Auditorat et le dernier mémoire de la partie intervenante.

Notre cliente entend s'en référer aux écrits de la procédure et au rapport de Monsieur l'Auditeur général adjoint, lequel conclut à l'annulation de l'acte attaqué.

La Commune de Chastre entend souscrire au contenu de ce rapport et postule l'annulation de l'acte attaqué.

Le présent courrier vaut dernier mémoire et demande de poursuite de la procédure en annulation. »

#### **B. Info prise par PYD auprès d'un avocat spécialisé 'Conseil d'Etat'**

( dans l'hypothèse où il n'y aurait pas d'autre recours, (si les Riverains sont 'inactifs') )

**Question :** Scenarion où la Commune dirait aujourd'hui: "je retire ma demande d'annulation", cela changerait-il le cours des choses?

##### **Début de réponse:**

"Si l'unique requérant renonce à son recours (ou est présumé y renoncer en ne déposant pas de mémoire en réplique ou de dernier mémoire par exemple), la procédure se poursuit, mais de manière simplifiée : le Conseil d'Etat statuera en constatant que le requérant renonce au recours/ne dispose plus de l'intérêt requis (sans qu'il soit besoin d'entreprendre une démarche à cet égard)."

#### **C. Entretien TEL PYD - Mr Houdry (Aspiravi) ( 21-12-2021 )**

Demande de PYD à Mr Houdry :

- faire un récapitulatif succinct des moyens de recours qui restent encore en ballottage en 2021, ç'à-dire les ultimes raisons qui peuvent encore motiver de casser le permis.
- Quant au le recours introduit par les riverains ; le dernier état de la question nous semble être ainsi :  
*Le grief du premier moyen et le grief du quatrième moyen examinés par l'auditeur-rapporteur n'étant pas fondés, il y a lieu de rouvrir les débats afin de permettre l'examen des autres griefs et moyens.*  
(ref : 20190528\_arrêt\_riverains\_244641.pdf )  
Question : « Y aurait-il eu ultérieurement une étape dont nous n'avons pas connaissance ? Les débats ont-ils été réouverts ou pas encore ? »

#### **D. Discussion succincte pour préparer la séance du 19-01-2021**

- Mr Houdry fera une présentation; selon lui :
  - pour Aspiravi, le dossier Chastre n'est pas pire qu'un autre,
  - dans tous les dossiers, on finit par arriver, mais c'est la lenteur qui fait toujours obstacle
- Th.H : il faut attendre le prononcé du C.E. de Mars 2022, on ne sait pas faire grand chose avant;
- P.R. : revient sur l'historique du projet (version à 8 moulins, absencerer d'enquête publique à la seconde version (...); Aspiravi a pourri lui-même le dossier ....
- B.VE. : on peut citer en réunion les problèmes qui ont été perçus depuis le début ....
- M.G. : sur le volet 'Coopérative' de Aspiravi: c'est juste symbolique-marketing; si Chastre avait été positive en amont, dès le début, et avait anticipé de créer une coopérative avec mobilisation de capitaux en temps utiles, le projet aurait pu évoluer autrement .... . Pour l'heure, ce projet ne sera aucunement citoyen ;

- M.G. OUI, inviter Aspiravi en séance a un sens, ne fût-ce que - dans l'éventualité d'un permis octroyé en Mars 2022 - pour leur confirmer notre demande expresse de **prévoir un Plan de Communication en urgence**: en parallèle avec leur planning d'exécution qui sera probablement 'express';
- DP : en comparant avec un projet éolien où il est associé, à Gouvy : là, le promoteur dispose de sa 'priorité' pour une durée limitée à 2 ans (recours compris ..);
- Sur ce point, M.G. fait remarquer que les vieux dossiers comme le nôtre ne sont pas aussi bien torchés (les communes/citoyens n'étaient pas encore 'avertis/équipés' juridiquement ...). Dommage mais c'est ainsi.
- D.P. : Nosse-Moulin est prêt à venir nous faire un topo en séance;
- mais (B.VS. ...) il vaut mieux attendre l'issue du Conseil d'Etat pour cela aussi.

### **4.3 Action'21-005 : Les 4 priorités issues de l'enquête-questionnaire**

A mettre à l'ordre-du-jour prochainement; en lien avec le point 'PAEDC' et les mails de D.P.

### **4.4 La Commission européenne veut rendre obligatoire la rénovation énergétique des Bâtiments**

"@ de Q.dG. Article de l'Echo - Frédéric Rohart - 15 décembre 2021

Lien GoogleDrive

"Je pense que cet article devrait être distribué au CCEC; le CCEC peut s'appuyer sur cette nouvelle proposition de réglementation publiée hier par la commission pour formuler des recommandations à la commune.

Notamment sur le fait d'avancer l'obligation de bâtiments neufs neutres en carbone."

### **4.5 Fonctionnement du CCEC**

comptes-rendus à placer sur le website chastre.be

"@ Q.dG. :

- mettre aussi tous les documents significatifs ?
- /!\ RGPD
- il semble qu'il suffit de transmettre à la D.G. + la WebMaster
- actuellement sur GoogleDrive"

### **4.6 Eclairage Nocturne - Nuit de l'Obscurité**

voir détails dans CR du 17-11-2021, et échanges de mails subséquents avec Nicolas Servais et H. Ryckmans

### **4.7 La crise énergétique à venir – Précarité – CPAS**

Voir CR des 17-11-2021 (point 4 ) et 20-10-2021

Reporté mais peut-être urgent car, s'il y a une action de notre part ce devrait être bientôt

## **5 AOB - Propositions – Demandes de mise à l'Ordre-du-Jour d'une prochaine réunion**

### **5.1 Articles pour le BVAC:**

P.R. rappelle le BVAC: évitons d'être à retard de nouveau;

- rappel (B.VE.) : essayons de mettre en place une communication régulière et prévisible vers notre public;
- PY.D. : l'espace prévu dans le BVAC ne sera que rarement suffisant pour nos propos : Que faire?
- Prochain BVAC :
  - . Mars 2022, maquette à transmettre pour février (1 mois avant) : date à préciser;
  - . P.R. + B.VS. + A.Ch. s'organisent pour préparer/proposer un contenu pour cette échéance;

### **5.2 Suites à donner aux présentations et recommandations**

P.R. : assurer qu'il y ait des suites aux présentations et recommandations faites cette année 2021;

- P.R. présentera une courte synthèse pour un plan d'action à la séance de février
- [ NDLR ] c'est la préoccupation/intention de D.P. aussi ....
- B.VE. : PAEDC : B.VE. rappelle que D.P. et PY.D. se sont désignés (GaH) pour collaborer avec Th.G. à la révision du document PAEDC



---

## 6 Calendrier séances plénières début 2022:

Janvier le Mercredi 19/1 - 20h00 -Salle du CC. (avec ASPIRAVI en séance)

Février Date: ? - Présentation BioMéthanisation par M.G.

Suite :

- M.G. rappelle qu'il n'est jamais libre le Mercredi soir (autre réunion);
- P.Y.D. va lancer un framadate pour les 3 prochains mois et consultera Th.G. et Th.H.

\*\*\* | \*\*\*

- --- ----- == === ||| |||| ||| === == ----- - -